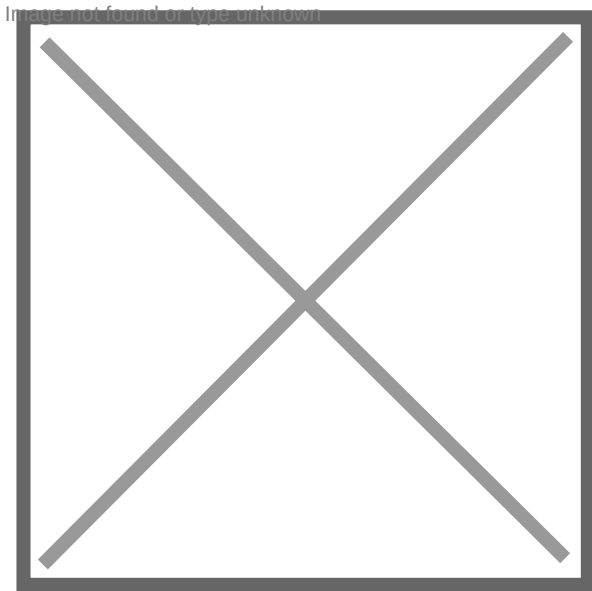




Demande indemnisation suite erreur diagnostic

Par **tallrob**, le **11/01/2012** à **14:53**

Bonjour, J'ai consulté il y a environ 3,5ans un généraliste pour du mal dans la bouche.Ce généraliste ma soignée pour des aphtes ce à l'aide de différentes pommades.Le mal perdurait et malgré le changement de ces "pommades"

le mal empirait.Mécontente je lui ai demandé un rendez vous chez un spécialiste (oto rhino laryngologiste de son état)Après examen il s'est avéré que j'avais des lichens dans la bouche.ce docteur a enlevé une grande partie de ces lichens et les a fait analysé,puis a écrit a mon médecin généraliste en lui demandant de m'envoyer consulter un stomatologue(ce qu'il n'a pas fait).Le mal persistant de guerre lasse j'ai changé de médecin généraliste.Ce dernier ma envoyée vers l'oto- rhino..afin qu'i ljugé de l'évolution de la situation.l'oto rhino avouant son impuissance ma orinrée vers un stomatologue.Diagnostic "carcinome labial "Rendez-vous avec l'anesthésiste opération soins .Souffrance, gêne constante pour m'alimenter ablation du muscle droit du côté de la bouche perte salaire dépense substantielle imprévue etc..Cela m'a amenée à demander un dédommagement à la médicale de France après expertise médicale auprès du Dct*****docteur en chirurgie-dentaire et titulaire d'un DIU 'aptitude à l'expertise médicale de la faculté de médecine de ***** .La médicale de France conteste les compétences du Dct ***** et conteste toute responsabilité de mon précédent médecin généraliste.Que puije faire dans l'état actuel des choses afin d'obtenir réparation . Merci . MME ***** Mariejeanne ***** tel:*****

[fluo]Ne pas inscrire de noms et de n° de tél sur un forum...[/fluo]

Par **chaber**, le **13/01/2012** à **11:37**

bonjour

votre dossier n'est pas gagné d'avance.

Consultez un avocat spécialisé qui pourra évaluer un succès ou non de poursuites

Par **CHASSAIGNE**, le **07/06/2013** à **11:32**

[fluo]bonjour[/fluo]

apres une chute chez moi j ai fait venir mon medecin son diagnostic surement fracture de cote pas de radio 3 JOURS APRES JE SOUFFRE LE RAPPELLE JE NE PEUS PAS DORMIR ALLONGE IL ME DIT DE DORMIR ASSIS LE 10EM JOUR MA SEUR ME VOYANT DANS CETTE ETAT LUI MET LA PRESSION ELLE M HOSPITALISE ENFIN A BERGERAC L HOPITAL NE PEUS RIEN FAIRE JE SUIS DRIGE SUR BORDEAUX DIAGNOSTIC HEMOTORAX ON ME PLONGE DANS UN COMA ARTIFICIEL 15J J AI PERDUE L USAGE DES MEMBRES INFERIEUR CAR J AI LA MALADIE DE CHARCOT MARIE JACOB LE NEUROLOGUE EST FORMEL LE COMA A AGRAVER MA MALADIE J AI TOUCHE 30000ER CAR J AVAIS UNE ASSURANCE A PRESENT JE DEMANDE A MON MEDECIN DES COMPTES CELUI CI SANS MOQUE

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **07/06/2013** à **12:00**

bonjour chassaigne,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Veuillez réécrire votre question en évitant la majuscule très pénible à lire